

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 633 161
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 529 DE LA RUE PRINCIPALE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 15 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser l'implantation d'une piscine hors terre et ses équipements et d'une terrasse en cour avant, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

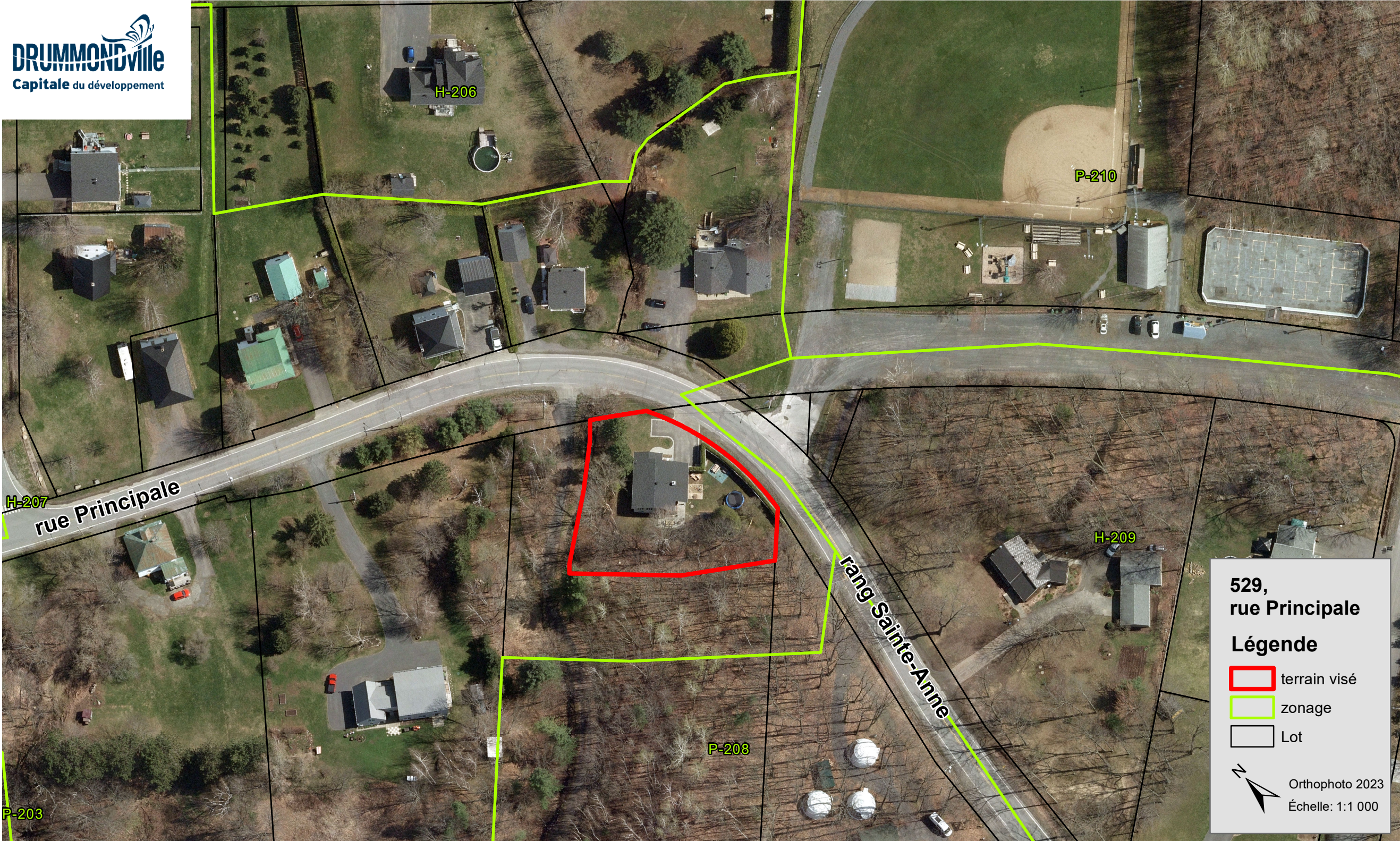
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 15 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 29 mars 2024.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



H-207

H-206

P-210

H-209

P-208



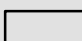
P-203


rue Principale

Rang Sainte-Anne

529,
rue Principale

Légende

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot

 Orthophoto 2023
Échelle: 1:1 000